



La Course des Filles

16^e édition

LUTTONS ENSEMBLE
CONTRE LE CANCER DU SEIN !

**DIMANCHE
10 SEPTEMBRE
2023**



DÉPART 10H PRÉCISES

Maison du Canoë - BRIVES-CHARENSAC

Participation : **5€ ou plus**

Inscription : www.lacoursedesfilles.fr ou sur

Renseignement : lacoursedesfilles@sfr.fr

achetez **au**
PUY.com

La Course des Filles

16^e édition

LUTTONS ENSEMBLE
CONTRE LE CANCER DU SEIN !

DIM 10 SEPT 2023

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

CP : Ville :

Tél :/...../...../...../..... Mail :

Autorisation parentale (pour les - de 13 ans) :

Je soussigné(e) (en qualité de)
détenteur(rice) de l'autorisation parentale autorise l'enfant
à participer à la manifestation «La course des Filles» qui aura lieu ce dimanche 10 septembre 2023.

Date et signature obligatoire du parent ou de l'autorité qualifiée :

Date et signature obligatoire :

Je désire participer à la manifestation «LA COURSE DES FILLES» et reconnais avoir pris connaissance du règlement de la course et en accepte les modalités. En l'absence de présentation d'un certificat médical, je désengage de toute responsabilité l'équipe organisatrice ainsi que le Président de l'association «Office des Sports de l'agglomération du Puy-en-Velay», en cas d'incident ou de problèmes liés à une déficience physique au cours de la marche ou de la course organisée ce Dimanche 10 septembre 2023.

Inscription 5€ ou don de : €

à l'ordre de **Office des Sports de l'agglomération du Puy-en-Velay - La Course des Filles**
Bulletin + règlement à retourner à : **Office des Sports de l'agglomération du Puy-en-Velay**
La Course des Filles - 4 rue André Laplace - 43000 Le Puy-en-Velay

Email : lacoursedesfilles@sfr.fr • Site : lacoursedesfilles.fr • Facebook : [lacoursedesfilles](https://www.facebook.com/lacoursedesfilles)

RÈGLEMENT • Manifestation sportive féminine, marche ou course individuelle sans classement ni chronométrage sur chemins formant une boucle d'environ 5 Km • Épreuve ouverte à toutes les filles et femmes (pour les filles de moins de 13 ans une autorisation parentale devra être signée par un parent ou une personne ayant autorité qualifiée) • Inscription par courrier ou en ligne • La totalité des bénéfices sera reversée au Comité Départemental de la Ligue contre le Cancer du sein • 1 ravitaillement est prévu sur le parcours (eau) • Les enfants accompagnant les participantes sur le site et durant le parcours sont sous l'entière responsabilité de leur parent ou responsable légal.

CONDITIONS DE PARTICIPATION • Signer la décharge désengageant l'association «Office des sports de l'agglomération du Puy-en-Velay» et le Président nommé ci-dessus • Une assurance responsabilité civile a été souscrite par les organisateurs auprès de GENERALI • Le secours médical est assuré par la Croix Rouge et un médecin • Des signaleurs seront présents sur le parcours où les participantes doivent respecter la signalétique • Des photos seront prises durant la journée et seront visibles sur le site de la course : www.lacoursedesfilles.fr • Les participantes autorisent expressément le Président de l'association «Office des Sports de l'agglomération du Puy-en-Velay» à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles elles pourront apparaître, prises à l'occasion de leur participation à la course ainsi qu'aux cérémonies de la course, sur tous supports, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

La participation à «LA COURSE DES FILLES» implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.